

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juin 2024

PROTÉGER LE MODÈLE D'ASSURANCE CHÔMAGE ET SOUTENIR L'EMPLOI DES
SÉNIORS - (N° 2733)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
M. Lefèvre

TITRE

À la fin du titre, substituer aux mots :

« protéger le modèle d'assurance chômage et soutenir l'emploi des seniors »

les mots :

« rendre impossible toute réforme de l'assurance-chômage au détriment de l'atteinte du plein-emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte-même.